



Julian Assange demandera une libération sous caution face au risque de coronavirus dans les prisons britanniques

Par [Oscar Grenfell](#)

Mondialisation.ca, 25 mars 2020

[wsws.org](#) 24 décembre 2019

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [COVID-19](#)

WikiLeaks a annoncé mardi matin que les avocats de Julian Assange déposeront demain une demande de mise en liberté sous caution devant le tribunal de Westminster. La tentative d'obtenir la libération d'Assange de la prison de Belmarsh à sécurité maximale intervient sur fond d'avertissements selon lesquels le système pénitentiaire britannique est à risque de subir une éruption d'infections à coronavirus.

Un communiqué de presse publié par WikiLeaks déclare que les avocats d'Assange «soutiendront qu'il est vulnérable à l'épidémie de COVID-19 dans la prison où il est en détention provisoire.»

Le fondateur de WikiLeaks souffre d'une multitude d'affections médicales, résultant de près d'une décennie de détention arbitraire. On lui a refusé des soins médicaux adéquats depuis le début de son incarcération dans la prison de Belmarsh en avril dernier. Cela a incité des médecins du monde entier à exiger à plusieurs reprises qu'il soit transféré dans un hôpital universitaire et à avertir qu'il pourrait mourir si aucune mesure urgente n'était prise.

Le communiqué cite les appels à la liberté d'Assange lancés par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture Nils Melzer, ainsi que ceux lancés par des représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Melzer a constaté en mai dernier qu'Assange présentait des symptômes de torture psychologique médicalement vérifiables en raison de la persécution prolongée et du «harcèlement public» qu'il a subi.



Julian Assange quitte le tribunal de Westminster dans un fourgon pénitentiaire le 13 janvier (Capture d'écran via YouTube)

WikiLeaks a noté les dangers évidents que la pandémie de coronavirus, qui se propage rapidement dans toute la Grande-Bretagne et dans le monde, pourrait avoir des conséquences catastrophiques dans tout le système carcéral.

Dans des commentaires adressés au *Guardian* mardi matin, le Dr Hans Kluge, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe, a mis en garde contre les infections massives dans les prisons en Europe et dans le monde, à moins que «les mesures les plus audacieuses» ne soient prises.

Carina Ferreira-Borges, directrice de l'OMS pour la santé des détenus, a ajouté: «Nous avons affaire à une population très vulnérable dans des conditions de surpopulation et une fois que le COVID-19 pénétrera dans les prisons, tout le monde en sera contaminé très rapidement.»

«Il y a un risque d'un taux de mortalité énorme et d'un poids sans précédent sur les systèmes de santé nationaux des pays qui sont déjà débordés», a déclaré Ferreira-Borges.

En Grande-Bretagne, le communiqué de presse de WikiLeaks a cité Andrea Albutt, la présidente de l'Association des directeurs de prison britanniques, qui a averti qu'il «y aura des morts» dans les prisons. L'Association des gardiens de prison a comparé le risque en prison à ceux présents sur les bateaux de croisière. Neil Hardwick, l'ancien inspecteur en chef des prisons britanniques, a demandé la libération de tous les détenus qui présentent un faible risque pour la société.

Le 16 mars, le Prisoners Advice Service (PAS, association d'aide aux prisonniers), un organisme d'assistance juridique indépendant qui fournit des représentations et informations aux détenus, a lancé un appel en faveur de la libération immédiate d'un groupe de détenus à faible risque. Ceci comprend tous les prisonniers de plus de 75 ans; les personnes de plus de 50 ans condamnées pour des infractions non violentes; tous les détenus pour immigration irrégulière; les détenus ayant moins d'un an à purger et ceux qui sont détenus sur demande d'extradition.

Dans une tribune libre publiée dans le *Guardian*, Eric Allison, un administrateur du PAS, a documenté les conditions horribles dans les prisons britanniques qui rendent une épidémie de coronavirus substantielle presque inévitable.

Il a souligné un rapport de la Cour des comptes le mois dernier, qui a révélé qu'un certain nombre de prisons étaient délabrées, avec des fuites en toiture, des systèmes de chauffage défaillants et des infestations de rats. L'inspection parlementaire de l'année dernière a révélé que 10 des 35 prisons ne répondaient pas aux exigences minimales d'hygiène et de propreté.

Allison a documenté les soins médicaux effroyables réservés aux prisonniers. Il s'est souvenu d'un cas où un prisonnier a reçu du paracétamol après s'être plaint de fortes douleurs à la jambe. Il s'est avéré plus tard qu'il souffrait de gangrène et son membre a été amputé.

Allison a fait référence au fait que le professeur Richard Coker, un expert de la propagation des maladies infectieuses à la London School of Hygiene and Tropical Medicine, a averti qu'une épidémie de coronavirus pouvait toucher jusqu'à 60 pour cent de tous les détenus. Déjà, deux détenus ont été testés positifs, l'un dans la prison de Manchester et l'autre dans une prison du Pays de Galles.

Soulignant les risques encourus par Assange, WikiLeaks a déclaré que «la prison de Belmarsh accueille 300 nouveaux prisonniers chaque mois, dont la plupart sont ensuite dispersés dans des prisons à travers le pays. La prison de Belmarsh compte au total environ 800 détenus et le taux de suicide le plus élevé du système carcéral.» Wikileaks a noté qu'Assange devrait être libéré, sur la base de la directive de la PAS.

Malgré les demandes croissantes, les autorités britanniques ont jusqu'à présent refusé de retirer tout prisonnier du système pénitentiaire. Cela va de paire de la réponse négligente du gouvernement conservateur du Premier ministre Boris Johnson à la pandémie, y compris sa politique initiale de permettre délibérément au virus de se propager sous le prétexte absurde que cela créerait une «immunité collective».

Le refus de libérer Assange est particulièrement criminel. L'éditeur de WikiLeaks n'a été reconnu coupable d'aucune infraction. Il est détenu uniquement pour faciliter une demande d'extradition du gouvernement américain, qui cherche à poursuivre Assange pour des accusations en vertu de la loi sur l'espionnage et à l'emprisonner à vie en raison de la révélation par Wikileaks des crimes de guerre américains, des intrigues diplomatiques mondiales et des violations des droits de l'homme.

Après avoir été expulsé de l'ambassade d'Équateur à Londres et arrêté par la police britannique le 11 avril, Assange a immédiatement été condamné pour avoir enfreint sa liberté sous caution. La condamnation, cependant, était une parodie de justice. Assange avait déjà perdu sa caution et le fondement juridique initial de son arrestation en 2011 par la police britannique - un mandat d'arrêt international suédois - avait été abandonné des années auparavant.

Malgré cela, Assange a été condamné à 50 semaines de prison, bien que les délits liés à la liberté sous caution n'entraînent généralement pas de peine privative de liberté. En septembre, lorsque Assange était éligible à la libération, la juge Vanessa Baraitser a refusé à titre préventif la libération sous caution d'Assange, déclarant qu'il représentait un «risque de fuite» et resterait emprisonné jusqu'à la fin de son audience d'extradition.

Baraitser a cité le fait qu'en 2012, Assange avait demandé l'asile à l'ambassade de l'Équateur alors qu'il était soumis à des restrictions de libération sous caution britannique.

Assange n'a cependant pris cette décision qu'après avoir épuisé tous les recours légaux en Grande-Bretagne. Il faisait face à la perspective imminente d'une extradition vers la Suède, simplement pour répondre aux «questions» d'un procureur, dans des conditions où les autorités du pays ne fourniraient aucune garantie qu'elles ne l'enverraient pas aux États-Unis pour être emprisonné pour les activités de publication de WikiLeaks.

Alors qu'il était effectivement détenu à l'ambassade de l'Équateur, en raison des menaces britanniques de l'arrêter s'il mettait le pied à l'extérieur du bâtiment, le statut d'Assange en tant que réfugié politique a été maintes fois confirmé par le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire. Comme l'ont déclaré le rapporteur des Nations Unies Nils Melzer et d'autres experts juridiques, les affirmations selon lesquelles Assange a «échappé à la justice» en 2012 visent à criminaliser l'asile politique.

Le maintien en prison d'Assange est une expression d'une attaque à plusieurs volets contre les droits juridiques et démocratiques d'Assange. Cela a été illustré au cours de la première semaine de l'audience d'extradition britannique qui a commencé le 18 février. Assange a été menotté et déshabillé à plusieurs reprises et ses documents juridiques ont été volés par des gardiens de prison. Il a été isolé au fond de la salle d'audience dans une cage en verre blindée pour l'empêcher de participer à la procédure.

L'Institut des droits de l'homme des associations du barreau international a [averti](#) que son traitement constituait probablement une violation du droit britannique et international.

Les dangers qui pèsent sur Assange – s'agissant de la menace d'extradition vers les États-Unis ou les risques accrus à sa santé en prison – soulignent l'urgence de créer un mouvement de masse de travailleurs et de jeunes pour garantir sa liberté totale. Les mêmes autorités qui ont dirigé la persécution du fondateur de WikiLeaks mettent en danger non seulement sa propre vie, mais celle de millions de personnes à travers le monde en raison de leur réponse criminellement négligente à la pandémie de coronavirus.

Oscar Grenfell

Article paru en anglais, WSWS, le 24 mars 2020

La source originale de cet article est [wsws.org](http://www.wsws.org)
Copyright © [Oscar Grenfell](#), [wsws.org](http://www.wsws.org), 2020

Articles Par : [Oscar Grenfell](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://www.Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca